

CACES® - R489

CARISTE – Catégories 1A-1B-2B-3-4-5-7

OBJECTIFS

Acquérir les compétences théoriques et pratiques pour l'utilisation de chariot automoteur en toute sécurité. Obtenir le CACES® R489 catégories 1A-1B-2B-3-4-5-7 (recommandation R489 de la CNAM) ou une autorisation de compétences permettant la délivrance d'une autorisation de conduite interne délivrée par l'employeur (article R4323-56 du Code du Travail).

Conduire et utiliser un chariot automoteur à conducteur porté en sécurité pour le conducteur et les personnes de l'environnement requiert les compétences suivantes, aussi bien théoriques (1 à 8) que pratiques (9 à 11) :

1. Appréhender les responsabilités des acteurs organisant l'acte de conduire (le constructeur, l'employeur, le contrôleur technique, le conducteur,...).
2. Connaître la technologie des chariots utilisés, la terminologie, les dispositifs de sécurité, les équipements interchangeables potentiels ainsi que les modes de propulsion, de transmission ou de direction.
3. Identifier les différents types de chariots, leurs caractéristiques et leurs capacités.
4. Comprendre les notions élémentaires de physique (masse, centre de gravité, stabilité).
5. Connaître et maîtriser les conditions de stabilité des chariots pendant les manutentions et les déplacements, et savoir positionner les charges.
6. Connaître et maîtriser les risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté.
7. Savoir exploiter les chariots de manutention à conducteur porté (identification des charges, dispositifs de réglage des sièges, freinage, conduite en cas d'incident, port éventuel d'EPI, instructions du constructeur, interprétation des signalisations).
8. Connaître et effectuer les vérifications d'usage des chariots de manutention à conducteur porté (justification de leur utilité, identification des principales anomalies).
9. Réaliser les prises de poste et les vérifications du chariot.
10. Effectuer et maîtriser toutes les manœuvres de conduite et de chargement du chariot de manutention à conducteur porté, ainsi que la montée/descente en sécurité de celui-ci.
11. Vérifier l'état du chariot (y compris les niveaux) en fin de poste et rendre compte des anomalies ou dysfonctionnements ; effectuer les opérations d'entretien quotidien.

PUBLIC ET PRE-REQUIS

Parler et comprendre le français.
Etre apte médicalement et être âgé d'au moins 18 ans.
Toute personne débutant ou désirent se perfectionner.

Toute personne amenée à utiliser un chariot catégories 1A-1B-2B-3-4-5-7 :

- Transpalette à conducteur porté et préparateur de commande au sol (levée ≤ 1.20 m)
- Gerbeur à conducteur porté
- Chariots tracteurs industriels (capacité traction ≤ 25 t)
- Chariots élévateurs en porte à faux de capacité ≤ 6 t (et chariots embarqués)
- Chariots élévateurs en porte à faux de capacité ≥ 6 t
- Chariots élévateurs à mat rétractable
- Opération de chargement /déchargement

Périodicité de maintien des compétences : 5 ans

Durée de la formation : A déterminer suivant l'expérience du stagiaire et le nombre de catégories.

Nombre de personne par session : 6 personnes

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Formation disponible en Digital (Blended Learning) : oui
Pédagogie active
Echanges avec les stagiaires
Films vidéo
Support ou livret délivré aux stagiaires
Exercices pratiques : évolution sur circuits balisés, en intérieur et en extérieur
Contrôles de connaissances théoriques et pratiques

LIEU

Intra ou interentreprises à NOGENT-SUR-SEINE

HORAIRES

08h30 – 12h00 13h30 – 17h00
Ou adaptés selon la demande

DATES

Selon le planning disponible sur www.alcevi-formation.fr ou à convenir

PROGRAMME DE FORMATION

CACES® - R489 **CARISTE – Catégories 1A-1B-2B-3-4-5-7**

PROGRAMME

TEMPS D'ÉCHANGE AVEC LES STAGIAIRES

- Accueil
- Tour de table
- Rappel des objectifs de la formation
- Attentes de chaque stagiaire
- Informer les stagiaires du déroulement de la formation et de l'évaluation

RESPONSABILITES ET ROLE DU CARISTE

- La sécurité et les principaux facteurs d'accident
- Les différentes instances et organismes de prévention et leur rôle
- La responsabilité civile et pénale d'un cariste en cas d'accident
- Les conditions requises pour utiliser un chariot élévateur
- Les cas de dangers graves et imminents et les conduites à tenir

DESCRIPTION GENERALE DES CHARIOTS

- Les différents types de chariots élévateurs
- Les attachements et les différentes charges
- Le circuit hydraulique et le système de traction
- Les organes de service de sécurité et de protection
- Les batteries

LES VERIFICATIONS

- Réaliser les opérations de prise de poste et fin de poste
- Réaliser les opérations de maintenance journalière
- Les paramètres qui influencent la distance de freinage (état du sol, charge, vitesse, ...)
- L'inspection et les vérifications périodiques (niveau des fluides, état des pneumatiques)
- Rendre compte des anomalies relevés

NOTIONS D'EQUILIBRE

- Les fondements
- Les règles générales sur la capacité des chariots élévateurs
- La plaque de charge

REGLEMENTATION

- Les textes fondamentaux
- La circulation à l'intérieur de l'entreprise
- Les prescriptions du code de la route (pictogrammes et panneaux)

CHARGEMENT DECHARGEMENT D'UN VEHICULE DEPUIS LE SOL

- Prendre et déposer 3 charges conformément au plan de chargement en équilibrant le chargement de part et d'autre du plateau
- Décharger le véhicule et déposer les charges à l'endroit prévu

STOCKER ET DESTOCKER A DIFFERENTS NIVEAUX D'UN PALETTIER

- Positionner le chariot/prendre et déposer les charges sans heurts
- Déstocker les charges et les déposer à l'endroit prévu

GERBER & DEGERBER

- Empiler les charges avec précision sans compromettre la stabilité de la pile
- Dépiler les charges et les déposer à l'endroit prévu

LA SECURITE

- Les risques liés aux différents carburants employés ou aux équipements électriques
- L'étiquetage et les risques liés à la manutention des produits dangereux
- Le plan de circulation
- Les moyens d'accès en sécurité au véhicule

ADEQUATION

- Chariot/opération de manutention envisagée
- Chariots/caractéristiques de la charge et aux conditions prévues de la manutention

PROGRAMME DE FORMATION

CACES® - R489 **CARISTE – Catégories 1A-1B-2B-3-4-5-7**

CIRCULATION

- A vide, en charge, en marche avant et arrière, en virage (y compris avec obstruction visibilité et sur un plan incliné si nécessaire) avec une charge longue et/u mouvante
- Arrêt du chariot en sécurité

EVALUATION

- Evaluation théorique
- Evaluation pratique

Bilan

- Bilan de fin de formation avec les stagiaires individuellement et collectivement.

MODALITES D'EVALUATION DES ACQUIS

Evaluation théorique QCU de 100 questions
Evaluation pratique (exercices de vérifications, circulation, conduite, manœuvres et maintenance) selon recommandation R 489 pour l'obtention du CACES®
Evaluations réalisées par des testeurs certifiés.
Le candidat devra justifier de 70% de bonnes réponses pour avoir un avis favorable.

DOCUMENTS DELIVRES SI REUSITE A L'EVALUATION

Un certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES®) sera adressé au candidat à l'issue positive des évaluations.

Equivalence : sans objet

Passerelles : sans objet

Offre tarifaire : disponible sur demande ou sur www.alcevi-formation.fr

Conditions générales de vente : envoyées avec la convention ou disponibles sur www.alcevi-formation.fr

Responsable pédagogique : Christophe DESMOULIERE

Profils des intervenants : Formateurs - Professionnels des métiers de la sécurité (avec 5 à 10 ans d'expérience)

Modalités d'Accessibilité : ALCEVI est un établissement de 5^{ème} catégorie répondant à la politique « Accessibilité Handicap ».